

Gérard Aubin, François Baratte, Jean-Paul Lascoux et Catherine Metzger

Le trésor de Vaise à Lyon (Rhône)

Alpara

Nature et datation du trésor de Vaise à Lyon

DOI : 10.4000/books.alpara.1969
Éditeur : Alpara
Lieu d'édition : Lyon
Année d'édition : 1999
Date de mise en ligne : 2 juin 2016
Collection : DARA
EAN électronique : 9782916125411



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

AUBIN, Gérard ; et al. *Nature et datation du trésor de Vaise à Lyon* In : *Le trésor de Vaise à Lyon (Rhône)* [en ligne]. Lyon : Alpara, 1999 (généré le 09 juin 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/1969>>. ISBN : 9782916125411. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.alpara.1969>.

Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2023. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Nature et datation du trésor de Vaise à Lyon

- 1 Composé d'éléments variés — statuaire, vaisselle, bijoux, monnaies — le trésor de Vaise est bien représentatif des trésors mixtes qui accumulent des métaux précieux sous différentes formes. Après le catalogue raisonné qui considère chacun des éléments, il faut s'intéresser à l'ensemble qui pose de multiples questions.

Un ou deux dépôts ?

- 2 Pour J.-P. Lascoux qui a dirigé la fouille, l'existence de deux fosses, leur localisation et les modalités d'enfouissement plaident en faveur de deux dépôts distincts. Dans un cas (dépôt n° 2), une fosse est creusée dans l'angle d'une pièce, aux dimensions d'un coffre dans lequel les objets ont été ensuite soigneusement déposés ; dans l'autre (dépôt n° 1), une "excavation de fortune" accueille un sac, probablement en toile, dans lequel des statuettes complètes sont disposées tête-bêche et d'autres objets (bracelets en argent, aile de statuette, fragments...) imbriqués dans les espaces libres pour réduire l'encombrement. Mais, du fait de l'arasement des niveaux archéologiques des III^e et IV^e s., aucun argument stratigraphique ne vient étayer l'hypothèse de deux enfouissements distants dans le temps, *a fortiori* effectués par deux personnes différentes. Comme à Vienne (Baratte *et al.* 1990), nous postulons qu'il s'agit d'un enfouissement unique, entendez accompli par une même personne, ainsi divisé pour des raisons pratiques.
- 3 Les données archéologiques ne permettent pas non plus de dater ces enfouissements sinon dans une fourchette très large. Le dépôt n° 1 recoupe une fosse qui contenait du mobilier céramique dont la production s'étale du 1^{er} s. ap. J.-C. à 230 au plus tôt ; le dépôt n° 2, dans la mesure où il serait lié à l'habitat, aurait été enfoui avant l'installation d'un atelier de potier dont le four principal ne peut être antérieur à 310/311. Mais, on ne peut être assuré de l'état du quartier au moment de l'enfouissement : en activité ou en déshérence ? En d'autres termes, cachette de l'habitant des lieux ou d'un individu de passage ? Le riche trésor d'Eauze était dissimulé en bordure de la zone urbaine, dans un quartier artisanal occupé par des potiers, et

donc — selon nos collègues — sans lien avec l'activité du propriétaire (Schaad 1992, p. 336). Il faut donc en revenir au mobilier et d'abord au trésor n° 2.

Le dépôt n° 2 : vaisselle d'argent, bijoux d'or, deniers et doubles deniers

4 Rappelons en rapidement les composantes :

- Le lot d'argenterie comporte une coupe décorée d'une effigie de Mercure, deux petits plateaux ornés sur leur marli, le premier de poursuites d'animaux, le second de scènes mi-pastorales, mi-cultuelles (l'un d'entre eux est seulement en bronze plaqué d'argent), de quatorze cuillers, dont certaines avaient des fonctions multiples, regroupées en petites séries et les fragments de deux petits ustensiles mal définis (le premier se terminait peut-être par une passoire).
- Les bijoux, au nombre de 10, offrent l'image d'une cassette féminine : un collier polychrome de
- d'or et de perles d'émeraude, une paire de bracelets torsadés en or, une paire de pendants d'oreilles en or, émeraude, perle et pâte de verre, une autre paire elle aussi composite (or, grenat, émeraude et perle), une bague en or, une bague en or avec intaille, et enfin un médaillon monétaire (*aureus* de Gordien III).
- Une bourse compte 81 monnaies en argent — 29 deniers et 52 antoniniens (ou doubles deniers) — dont la majorité sont des frappes anciennes. La partie sévérienne du lot est interprétée comme un reliquat de libéralité impériale.

5 C'est donc un ensemble modeste à tous points de vue : en poids, l'argenterie ne représente que 709,35 g (853,65 g en comptant l'assiette plaquée dont le noyau est en bronze), c'est-à-dire à peine plus de deux livres d'argent, ce qui est fort peu de choses en valeur. La qualité des objets est en outre tout à fait ordinaire : le décor de la coupe, gravé, et des deux plateaux, en relief, trouve des équivalents directs sur le plan de la facture et de la technique dans l'argenterie contemporaine, en Gaule ou ailleurs - nous en avons cités dans le catalogue-, mais dans la production la plus banale. La bijouterie est de bonne qualité, mais sans rien d'exceptionnel ni en quantité ni en rareté ; on notera même sur l'une des paires de pendants d'oreilles, l'utilisation de pâte de verre pour remplacer l'émeraude. Enfin, les monnaies qui représentent l'équivalent d'une livre de métal (324,73 g) ou d'une petite somme de 133 deniers, relèvent davantage de la collection que de la réserve de valeur.

6 C'est aussi, il est vrai, un ensemble plutôt homogène : du point de vue de la date tout d'abord. Dans les formes, celle des cuillers en particulier, comme dans le décor - l'emploi du nielle dans un des cuillerons, celui des reliefs ou de la gravure - tout s'accorde avec la chronologie suggérée par les monnaies : le IIIe s. Le svastika niellé, la présence sur la même cuiller d'une tête de griffon, la présence de deux couverts individuels en plus des cuillers orientent probablement vers la fin de la période, c'est-à-dire les alentours de 260 ap. J.-C., pour certaines des pièces d'argenterie tout au moins. Il n'est pas exclu toutefois que d'autres puissent être un peu plus anciennes, sans remonter, nous semble-t-il, au-delà de la fin du IIe s. Les bijoux s'inscrivent aisément dans la production d'orfèvrerie courante en Gaule au IIIe s., plutôt dans la première moitié, même si certains d'entre eux, comme le collier — n'oublions pas qu'il a subi une réparation — peuvent avoir une date plus ancienne. Mais il est vrai que les monnaies influent sur la datation de l'ensemble. Les dernières monnaies sont frappées dans le

cours de l'année 258. Cette date tend à fournir un *terminus ante quem* pour la fabrication de l'argenterie et des bijoux, et un *terminus post quem* pour la fermeture du trésor. Mais il ne s'agit que d'une probabilité car il faut bien distinguer l'arrêt de l'accumulation, l'enfouissement du trésor et l'événement qui empêche sa récupération. Quel laps de temps sépare ces épisodes : quelques jours, quelques mois ou quelques années ? À titre d'hypothèse, nous avons envisagé la fourchette 258/260 ; certains seront peut-être tentés d'aller jusqu'en 270. Il est vrai que c'est durant cette décennie que se concentrent les grands trésors mixtes.

- 7 Mais l'homogénéité se remarque aussi dans les fonctions : même si le nombre des pièces d'argenterie est limité, ce sont les formes présentes dans les autres trésors contemporains que l'on rencontre à Vaise, c'est-à-dire des formes ouvertes, plates, destinées au service de la nourriture ou à la présentation d'autres objets, et des cuillers à l'exclusion de la vaisselle à boire. On pourra il est vrai s'interroger sur le rôle de la coupe au Mercure. Sa présence dans le trésor n'implique en rien le caractère religieux de celui-ci : nous nous trouvons dans le même cas qu'à Chaourse où, au sein d'un ensemble de vaisselle important, apparaît une coupe de forme équivalente à celle de Vaise, décorée elle aussi d'une figure de Mercure. En revanche, il n'est pas certain qu'elle ait eu une fonction pratique et qu'elle ait servi à autre chose qu'à mettre en évidence la silhouette du dieu, à des fins de dévotion ou largement décoratives.
- 8 En ce qui concerne les cuillers, on observera qu'il s'agit de toute évidence d'un ensemble constitué progressivement d'exemplaires de formes diverses et de fonctions également différentes. Les *cochlearia* l'emportent très nettement en nombre sur les *ligulae*, et on note la présence d'une cuiller dont le manche est terminé par un sabot fourchu (ou une pince) qui devait avoir un rôle particulier. S'y ajoutent deux autres cuillers que complétaient sans doute à l'extrémité du manche opposée au cuilleron une lame de couteau.
- 9 On ne saurait évidemment parler de service. L'un d'entre nous a d'ailleurs eu l'occasion à plusieurs reprises de dire sa réserve devant une analyse trop systématique des trésors d'argenterie dans la perspective de l'identification de tels services, qui auraient compris par principe un nombre déterminé d'objets de différents types (Baratte 1993, p. 259-260). La notion de "service" de vaisselle (*ministerium*, dans le vocabulaire latin) existait à coup sûr, les textes suffisent à l'attester (cf. par exemple ceux rassemblés par W. Hilgers, Hilgers 1969, p. 222-223 ; *Thésaurus Linguae Latinae*, VIII, s.v. *ministerium*, col. 1014) : ils désignent toutefois des ensembles de vases en argent sans préjuger de leur contenu. Mais le caractère particulier de l'argenterie, un produit de luxe, suffit aussi à expliquer que les amateurs pouvaient se contenter de pièces ou de groupes de pièces isolés qu'ils se procuraient en fonction de leurs moyens ou au hasard de la rencontre avec des objets qui les séduisaient, sans idée d'organisation systématique. L'argenterie ne constituait en outre, dans bien des cas, qu'une partie de la vaisselle de table de son possesseur : une pièce, ou quelques-unes, qui pouvaient être mêlées à d'autres moins précieuses.
- 10 Le petit nombre de bijoux évoque une parure féminine courante. Bracelets, collier et pendants d'oreilles sont des bijoux relativement étroits (40 cm de long seulement pour le collier ; 6,9 à 7,5 cm de diamètre pour les bracelets) et légers. Par opposition les deux bagues apparaissent comme d'assez grandes dimensions (diam. int. : 1,85 et 2 cm) et pesantes (27 et 13,4 g), sans que l'on puisse pour autant y voir des bijoux masculins, l'une d'elles apparaissant comme anneau de mariage ou de fiançailles. Le médaillon

monétaire peut aussi avoir été porté par une femme comme sembleraient l'attester des découvertes de médaillons de l'empereur Postume dans des tombes féminines (Lafaurie 1975a, p. 981). Mais on peut songer aussi à un cadeau masculin, au même titre que les monnaies d'argent sévériennes.

- 11 Les objets de Vaise peuvent sans difficulté être considérés comme un tout appartenant à un moment donné à une unique personne, ou mieux à un couple. Mais on ne peut exclure non plus tout à fait qu'il s'agisse d'un ensemble hétéroclite, constitué au moment de la cachette en un même lot de pièces de provenances diverses.

Le dépôt n° 1 : les statuettes

- 12 Quant aux statuettes, elles représentent dans l'état actuel 1864,30 g d'argent, soit près de 6 livres (y compris les tenons en un autre métal des parties rajoutées). Mais le lot est sans doute incomplet, puisque plusieurs fragments, une aile, la couronne tourelée, un bras, attestent l'existence d'autres objets, en nombre indéterminé. Trois statuettes sont conservées entièrement : Hélios, la déesse aux oiseaux et la Fortune. Deux têtes elles aussi peuvent être considérées comme constituant à elles seules des entités plus ou moins complètes, celles de Jupiter et du personnage aux deux excroissances sur le crâne. Une seule des trois statuettes dotées d'un socle possède une inscription : une dédicace au *numen* d'un empereur. Il n'est pas indifférent de noter que c'est précisément Hélios qui la porte, et peut-être doit-on penser que l'empereur en question avait un attachement particulier pour un culte solaire.
- 13 Cette dédicace intervient aussi dans la réflexion sur la nature du trésor. Les trois divinités - les deux Fortune tout particulièrement, mais aussi Hélios - seraient parfaitement à leur place dans un laraire privé par leurs dimensions comme par leur nature. Le reste, vaisselle et bijoux, assez modeste à vrai dire, à peine plus de 10 livres d'argent et très peu d'or (une partie des bijoux est en argent, ce qui est plutôt rare) constituerait une autre partie des biens de son dernier possesseur.
- 14 Le trésor de Vaise serait ainsi dans sa composition, à une échelle certes bien différente, l'équivalent du grand trésor découvert en 1768 à Mâcon (*Trésors d'orfèvrerie*, p. 185 ; CAG 71/4, p. 305306) qui, outre un lot très important de monnaies, renfermait des bijoux, de la vaisselle d'argent, pas très abondante, et des statuettes de petites dimensions.
- 15 S'ajoute à Vaise une pièce particulière, le buste probablement impérial. L'identité du personnage représenté reste imprécise : à titre d'hypothèse nous avons proposé Gallien, mais d'autres identifications restent tout à fait possibles, en particulier pour des empereurs de la seconde moitié du III^e s. Mais à la question de la fidélité éventuelle du portrait s'en ajoute une autre, celle de la justification de sa présence dans le trésor d'une part, à Lyon d'autre part. La réponse donnée à la première de ces deux questions, nous y revenons plus loin, pèse évidemment sur l'idée que l'on se forme de la nature de l'ensemble de Vaise.
- 16 Pour apprécier l'intérêt de la trouvaille de Vaise, on soulignera qu'elle renforce sérieusement la liste des statuettes en argent de moyennes dimensions, en fournissant trois exemplaires complets et deux têtes, trouvés en outre dans un contexte connu, ce qui est plutôt rare : au trésor de Chaourse (une statuette de Fortuna, à laquelle on ajoutera le poivrier en forme d'esclave noir endormi, *Trésors d'orfèvrerie*, n° 81 et 83), caché vers 260, à celui, contemporain, de Nicolaevo en Bulgarie (une boîte à épices en forme d'enfant tenant un chien) (Filow 1914, p. 1-48), à celui de Daphné, enfin, près

d'Antioche, sensiblement plus tardif (la cachette doit avoir eu lieu dans le courant du I^{er} s., et contenait une Aphrodite diadémée) (Ross 1953, p. 40-41), on ne peut guère ajouter que la récente trouvaille de Clermont-Ferrand : mais la technique de la statuette de bronze et d'argent qu'elle a livrée est différente, comme celle de la Vénus de Kaiseraugst, entièrement fondue.

- 17 Des exemples nombreux existent de statuettes en argent ayant appartenu à un laraire privé, à Pompéi notamment. Le dépôt découvert naguère à Clermont-Ferrand, déjà mentionné en raison de l'existence d'une Fortuna en bronze et en argent, appartient aussi, sans doute, à cette catégorie. Si l'on étend la définition du laraire à tout ce qui concerne la dévotion privée, on pourra considérer également comme des objets de cette nature la Fortune de Chaourse (*Trésors d'orfèvrerie*, n° 83), dans la seconde moitié du III^e s. (bien qu'elle se trouve au milieu d'un important ensemble de vaisselle), celle du petit trésor d'Antioche-Daphné au début du I^{er} s. (quelques pièces de vaisselle et une statuette) ou la Vénus de Kaiseraugst au milieu du I^{er} s.

Objets votifs ?

- 18 Un passage peu connu d'Ammien Marcellin (XXII, 13, 3), qui se passe sous le règne de l'empereur Julien, donne pour la fin de l'Antiquité une curieuse illustration de ces dévotions privées qui pouvaient en même temps prendre, d'une certaine manière, un caractère public, ou tout au moins, semi-public : le philosophe Asclépiadès avait l'habitude d'emporter avec lui en voyage une petite image en argent de la déesse Caelestis devant laquelle il priait chaque soir en allumant des cierges ; or il advint un jour qu'après avoir déposé pour la nuit cette icône aux pieds de la statue d'Apollon dans le célèbre sanctuaire du dieu à Daphné, près d'Antioche, il mit le feu au temple pour avoir oublié d'éteindre les chandelles. De cette anecdote on retiendra que des dévotions avaient lieu dans un sanctuaire public, mais avec des objets privés : les statuettes pouvaient sans doute parfois jouer le même rôle que la petite icône du philosophe, que l'on imaginera à l'image des feuilles en argent que l'on connaît bien par ailleurs.
- 19 Mais la dédicace au *numen* impérial donne à la statuette d'Hélios le caractère d'un objet votif, qu'avaient par exemple la statuette de Rosmerta, en argent sans doute elle aussi, qui n'est plus connue que par son socle en métal précieux inscrit au nom de la déesse, découvert il y a quelques années à Dompierre-sur-Authie (Somme), sur la côte de la Manche (inédit), ou bien encore la grande statuette découverte à Tunshill (Lancashire) en Grande-Bretagne, dédiée par un certain Valerius Rufus à la Victoire de la VI^e légion *Victrix*, dont il ne subsiste plus qu'un bras (on retiendra que pour cet objet la dédicace figure sur une petite plaque sommaire gravée en lettres pointillées et attachée au bras ; on s'interrogera sur la raison d'être de cette curieuse façon de faire : n'y avait-il plus déjà au moment de l'offrande que le bras, et dans ce cas de quelle manière était-il entré en possession de Valerius Rufus ?). Un parallèle intéressant au trésor de Vaise est fourni enfin par la trouvaille de Champoulet, dans le Loiret, qui rassemblait vaisselle et statuettes de bronze (Joffroy 1978 ; CAG 45, p. 46). L'importance de l'ensemble est équivalente, qui réunissait des statuettes, identifiées comme des pièces votives offertes à Apollon, à Mercure et à Rosmerta par les inscriptions qui figurent sur leur socle, et plusieurs coupes qui présentent elles aussi des dédicaces : il s'agit sans nul doute d'un dépôt sacré. La trouvaille de Weissenburg (Kellner-Zahlhaas 1993), en Bavière, constitue elle aussi une partie du trésor d'un sanctuaire : ce sont les feuilles votives et

les dédicaces sur certaines pièces de vaisselle qui permettent d'écarter pour les statuettes en bronze l'idée d'un laraire, même si elles ne comportent elles-mêmes aucune inscription ; l'anecdote d'Asclépiadès, citée plus haut, montre néanmoins que des feuilles de ce type pouvaient éventuellement avoir un caractère privé.

- 20 La question des dépôts de vaisselle et de statuettes, et de leur appartenance éventuelle à un laraire privé ou à un temple, est reprise de manière approfondie par A. Kaufmann-Heinimann à propos des trouvailles d'Augst (Kaufmann-Heinimann 1998, p. 253, fig. 205). Cet ouvrage est malheureusement paru trop tard pour que nous puissions l'utiliser dans cette publication.
- 21 Ainsi le trésor de Vaise proviendrait-il d'un sanctuaire plutôt que d'un laraire privé. Mais la dédicace sur l'Hélios est le seul indice en faveur de cette solution. Ni les bijoux, ni la vaisselle, ni les monnaies ne l'appuient, mais ils ne l'écarterent pas davantage. À Acci (auj. Guadix, province de Grenade), en Hispanie Citérieure, mais à la limite de la Bétique, une inscription datée du II^e s. relate l'offrande à Isis d'une statue en argent d'un poids de 36,66 kg et de sa parure, effectuée par Fabia Fabiana en l'honneur de sa petite fille. Le texte détaille les bijoux offerts (diadème, pendants d'oreilles, collier, bracelets, bagues) et leur composition ; au total, une grosse perle, 53 autres perles, au moins 36 émeraudes, 26 *cylindri* — type de pierre ou élément en or ? — et 6 autres pierres précieuses (CIL, II, 3386 ; Schaad 1992, p. 67, 336). Mais, peu fréquentes, ces dédicaces associant une statue, souvent en argent, et sa parure (*cum suis ornamentis*) semblent une particularité de la Bétique où une demi-douzaine de cas sont répertoriés (Beltrân Fortes, Ventura Villanueva 1992-93) : particularité régionale du culte ou de l'ostentation aristocratique ? Enfin, les monnaies représentent l'offrande la plus commune dans un sanctuaire. Tout objet peut devenir votif par l'usage qu'on en fait, d'où la difficulté de décider de la fonction d'un dépôt en l'absence de données complémentaires, qu'il s'agisse du lieu de découverte ou de dédicaces portées sur des offrandes. En outre, la localisation dans un sanctuaire ne serait peut-être pas un critère suffisant selon H. Guiraud (Schaad 1992, p. 65) qui fait une série de remarques suggestives sur les trésors de bijoux réunis comme offrande. Ainsi le trésor de Cracouville (Evreux, Eure) retrouvé près d'un portique de *fanum* est-il une offrande à une divinité ou une cachette placée sous la protection du dieu ? On notera qu'il a été trouvé dans des couches de démolition (CAG 27, p. 155 ; sur les trésors de temples, cf. Baratte 1992).
- 22 La mention vraisemblable de *ratarii*, des bateliers, et le rapprochement avec l'inscription d'Ostie mentionnant des statuettes de la Victoire, de la Fortune et des effigies impériales en argent au siècle d'un collège conduisent même à se demander si une partie du trésor de Vaise n'aurait pas pu appartenir, à un moment donné à une association.
- 23 Une dernière possibilité doit être examinée concernant la constitution de l'ensemble de Vaise, qui dans une certaine mesure exclut à la fois l'une et l'autre des hypothèses précédentes : si l'on considère qu'il ne s'agit pas de biens appartenant à un unique propriétaire, on se demandera si les différents éléments du dépôt n'ont pas été rassemblés progressivement, de manière aléatoire, autrement dit s'ils ne représentent pas soit le fruit de rapines successives, soit des objets préparés pour le refonte ; la présence de fragments pourrait s'expliquer de cette manière. Mais cette interprétation ne s'impose pas.

- 24 Petit trésor familial, trésor de sanctuaire ou butin de malandrins, les dépôts de Vaise n'ont pas été récupérés et il reste à s'interroger sur cet abandon. Hormis le rôle d'événements d'ordre privé, on songera aux effets de troubles politiques, sociaux ou militaires qui affectent la Gaule pendant plus d'un quart de siècle. La problématique sur les invasions n'a pas - on le sait - bonne presse. Les causes possibles de cachettes sont trop nombreuses pour pouvoir toujours en retenir une de façon assurée. Nous avons pourtant tenu à inviter notre collègue Xavier Lorient à présenter la carte du "Schatzfundhorizont" de 259/260, qui renouvelle la documentation disponible, jusqu'à limitée au quart sud-est de la Gaule (Py, Hiernard, Richard 1983), et dont l'intérêt vient d'être relancé par la découverte d'une inscription à Augsburg (Bakker 1993 ; Lavagne 1994). Le trésor de Vaise, à l'instar de celui de Lyon Saint-Jean, est un nouveau document à verser à ce dossier.

L'invasion alamannique de 259-260 en Gaule

D'après les sources littéraires, épigraphiques et numismatiques

L'invasion des Alamans en Gaule et en Italie, dont une inscription récemment découverte à Augsburg (AE, 1993, 1231) a révélé qu'elle fut accompagnée d'une incursion simultanée des Juthunges en Rhétie et en Italie du Nord, aboutissant à couper les communications entre le *limes* germanorhétien et le pouvoir impérial, fut, plus encore que la capture de Valérien vers la mi-260, la cause déterminante de l'usurpation de Postume, qu'il est désormais possible de dater entre le 25 avril et le 11 septembre 260²¹.

Ces événements sont probablement les moins mal documentés de tous ceux qui accablèrent la Gaule durant les années noires de la crise du III^e s. L'on dispose en effet de trois sources littéraires indépendantes, quoique toutes très tardives. La plus explicite est Grégoire de Tours : il relate dans ses *Histoires* (I, 32-34), comment, sous le règne de Valérien et Gallien, le roi des Alamans, nommé Chrocus, envahit la Gaule. Il détruit à Augustonemetum (Clermont-Ferrand) le temple de Vassogalate, martyrise à Mende l'évêque de Javols saint Privat avant d'être capturé et exécuté en Arles²². Au début du VII^e s., le médiocre chroniqueur burgonde connu sous le nom de pseudoFrédégaire mentionne la destruction par les barbares d'Aventicum (Avenches), capitale des Helvètes²³. Enfin le byzantin Zonaras (XII, 24) nous apprend que Gallien vainquit devant Milan à la tête de dix mille hommes une bande d'Alamans trois fois supérieure en nombre. Or ces témoignages, à commencer par celui de Grégoire, apparaissent fiables, à quelques détails près. Ainsi, le nom de « Vassogalate » n'est pas celui d'un temple, mais du dieu qu'on y honorait, lequel, d'après une inscription de Beda (Bitburg), en territoire trévire, était une divinité celtique assimilée à Mercure (*CIL*, XIII, 4130)²⁴. La description du sanctuaire, remarquablement précise, paraît empruntée à quelque chronique arverne, dont Grégoire, né à Clermont, aurait pu disposer²⁵. La destruction d'Avenches semble confirmée par la découverte dans le théâtre, en 1875, d'un petit ensemble de monnaies des Tétricus, indice peut-être de la transformation de l'édifice en zone d'habitat²⁶. Par ailleurs, l'inscription d'Augsbourg corrobore indirectement le témoignage de Zonaras, puisqu'il en ressort que les Juthunges firent irruption en Italie, à ce qu'il semble dans le cours de 259.

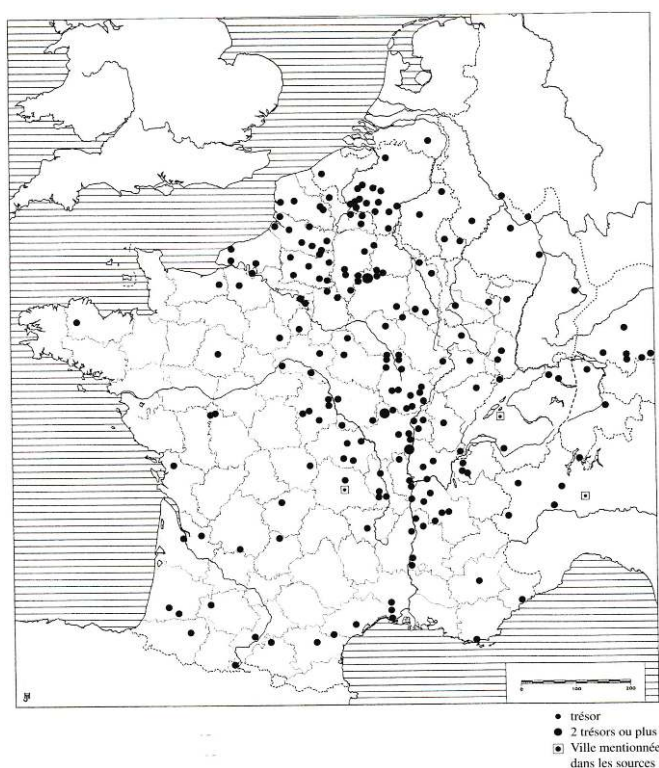
La numismatique est-elle à même de compléter le témoignage de ces sources, en précisant notamment l'itinéraire suivi par les barbares, grâce au pointage

cartographique des trouvailles ou « trésors » ? C'est un vieux débat. L'ouvrage pionnier d'Adrien Blanchet, *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*, Paris, 1900, développait, en la systématisant, l'idée selon laquelle les enfouissements monétaires étaient essentiellement liés aux événements politiques ou militaires contemporains. Cette problématique, qui néglige les faits proprement monétaires (dévaluations, décrets), comme les considérations pratiques (les Anciens ne possédaient ni coffres-forts ni banques où déposer leurs économies) est aujourd'hui largement remise en cause²⁷. Toutefois, le pointage des trouvailles ayant un même *terminus* n'est pas sans signification, si d'autres indices peuvent être allégués, comme c'est ici le cas. Divers savants s'y sont essayés, en particulier F. Staehelin et É. Demougeot, dont les études sont malheureusement entachées de nombreuses erreurs, liées à l'utilisation trop confiante de sources non vérifiées. Plus récemment, M. Py, J. Hiernard et J.-C. Richard ont dressé, pour un grand quart sud-est de la Gaule, région où les dépôts abondent, un inventaire détaillé (Py, Hiernard, Richard 1983) que Michel Amandry et moi-même avons tenté de mettre à jour en 1986 (Amandry, Lorient 1986, note 6). Il apparaît toutefois nécessaire de replacer ces trouvailles dans l'ensemble de l'espace gaulois. La carte ci-jointe (**fig. 121**), élaborée à l'occasion de la Table ronde tenue à Paris sur l'inscription d'Augsbourg, a été enrichie de quelques trouvailles supplémentaires — dont deux proviennent de Lyon²⁸. Ce document est certes impressionnant, mais de lecture et d'interprétation difficiles. Nombre des documents pointés (ou « spots ») correspondent à des trésors très mal connus ; que dire par exemple de celui de Digne (Alpes-de-Haute-Provence) : monnaies « de l'époque de Gallien » ou encore de celui d'Andancette (Drôme), qui consiste en imitations coulées. Une première constatation fait apparaître l'absence ou l'extrême rareté des dépôts dans l'Ouest ou le Sud-Ouest. On observe en revanche une forte concentration dans le sillon rhodanien et dans les Alpes du Nord, en particulier dans les départements de la Côte-d'Or (15), de la Saône-et-Loire (13), mais aussi de l'Ain, du Rhône, de la Loire, de la Haute-Savoie et de l'Isère, avec des prolongements vers le Massif Central (Allier, Puy-de-Dôme) et la basse vallée du Rhône (Drôme, Gard). D'autres trouvailles, provenant d'Alsace ou de Suisse (trésor de la Rennweg à Zurich, de Baden, de Cœuve²⁹), semblent jalonner un autre itinéraire, empruntant le versant oriental du Jura. Opérant depuis le secteur nord des Champs Décumates (trésor de Niederbieber), les Alamans se seraient ainsi divisés en deux bandes principales, l'une empruntant l'axe Moselle-Saône-Rhône, l'autre le coude de Bâle et le plateau suisse, avant d'obliquer vers l'Italie, les uns par le Petit-Saint-Bernard et le Mont-Cenis, les autres par le Grand-Saint-Bernard, ces deux routes convergeant sur Aoste. Quant aux Juthunges, ils auraient suivi, par Bregenz et Coire, la *via Claudia* pour franchir les Alpes par Foetis (Fiissen), le Fernpass et la vallée de l'Adige, pour déboucher en Italie à Pons Drusi (Bolzano), et de là à Trente et Vérone. Peut-être est-ce à eux que se rapporte la notice d'Eutrope (VIII, 7) relative à un raid de « Germains » en direction de Ravenne. Il convient toutefois de remarquer que de fort nombreuses trouvailles ont été signalées dans le Nord de la Gaule, en particulier en Belgique occidentale (Hainaut, Picardie, Champagne, avec une concentration autour de Reims). Les Alamans seraient-ils parvenus jusque-là en 259/260 ? ou faut-il incriminer d'autres barbares, les Francs par exemple, dont cependant l'on ne rencontre aucune mention certaine avant le règne de Probus³⁰ ? Force est également de constater que ces régions sont celles

qui, à toutes époques, fournissent de nombreux trésors (ainsi le volume VIII/1 du TAF répertorie-t-il 150 dépôts pour le seul département de la Somme). L'on en revient ainsi à la question initialement posée quant à la validité méthodologique de l'utilisation des trésors. Il convient d'envisager le problème avec pragmatisme, pour ainsi dire au cas par cas. À cet égard, il n'est pas indifférent de rapprocher le trésor de Lyon-Vaise de celui de Nivolas-Vermelle, lieu-dit *Ruffieu* (TAF, V/2, Isère 19), où fut exhumé en 1837 un trésor comprenant 6 *aurei*, des bijoux et de l'argenterie, daté par les monnaies de 254/255. Or il appartenait à un soldat de la légion IIe *Augusta* de Bretagne³¹. On conçoit mal que sa présence en ce lieu ne soit pas liée à quelque événement à caractère militaire. Il se pourrait que ce légionnaire ait appartenu aux troupes dépêchées par Postume pour garder les cols des Alpes³².

Xavier Lorient

112- Trésors monétaires enfouis en 25-260



NOTES

21. La bibliographie de ce document est déjà longue. Outre la publication originale de L. Bakker, "Raetien unter Postumus - Das Siegesdenkmal einer Juthungenschlacht im Jahre 260 n. Chr. aus Augsburg", *Germania*, 71, 1993, p. 369-386, on citera : H. Lavagne, "Une nouvelle inscription

d'Augsbourg et les causes de l'usurpation de Postume", CRAI, 1994, p. 431-446 ; P. Le Roux, "Armées, rhétorique et politique dans l'Empire gallo-romain. À propos de l'inscription d'Augsbourg", ZPE, 115, 1997, p. 281-290. Une table-ronde de l'URA 1979 lui a été consacrée le 19 novembre 1994 : on en trouvera les actes dans les *Cahiers du Centre Gustave-Glotz*, 8, 1997, p. 224-260 (communications de S. Demougin, M. Christol et J. Hiernard, avec présentation d'ensemble de M. Christol et X. Lorient).

22. Étude détaillée de ce témoignage par É. Demougeot, "Les martyrs imputés à Chrocus et les invasions alamanniques en Gaule méridionale", *Annales du Midi*, 74, 1962, p. 5-28 ; sur un plan plus général : *La formation de l'Europe et les invasions barbares, I, Des origines germaniques à l'avènement de Diocétien*, Paris, 1969, p. 493-499. Voir aussi L. Schmidt, *Geschichte der deutschen Stämme, Die Westgermanen*, Munich, 1938-1940, rééd. 1970, p. 233-235.

23. MGH, II, 40, *Scriptores rerum Meroving.*, II, p. 64.

24. *In h(onorem) d(omi) d(iuinae) deo Mercurio Vassocaleti Mandalonius Gratus d(ono) d(edit).*

25. Sur la localisation du temple et ses vestiges, cf. : CAG, 63/1, Paris, 1994, p. 143-151.

26. E. Secrétan, *Bull. de l'Association "Pro Aventico"*, 2, 1888, p. 27-28 ; cf. *id.*, *Aventicum, son passé et ses ruines*, Lausanne, 1919, p. 29. Discussion des témoignages archéologiques chez F. Staehelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, 3e éd., Zurich, 1948, p. 260-262 et D. Van Berchem, "Aspects de la domination romaine en Suisse", *Revue suisse d'histoire*, 5, 1955, p. 162-164 (destruction d'un temple, cachette d'un buste d'or de Marc Aurèle).

27. Voir notamment R. Delmaire, "Les enfouissements monétaires, témoignages d'insécurité ?", *Revue du Nord*, 77, 1995, p. 21-26 (cf. *ibid.*, 74, 1992, p. 152) ; S. Estiot, "Le troisième siècle et la monnaie : crise et mutations", dans J.-L. Fiches (éd.), *Le IIIe siècle en Gaule Narbonnaise*, Sophia-Antipolis, 1996, p. 56-61.

28. Trésors de Lyon-Vaise et celui de l'avenue AdolpheMax, au pied de Fourvière (Villedieu 1990, p. 162). Ajouter, dans la même région, un nouveau trésor mis au jour à Sillingy (Haute-Savoie) : D. Rizzo, *Revue savoisienne*, 1992, p. 39-40 (trouvaille peut-être incomplète).

29. Sur ce trésor, découvert en 1840 et partiellement conservé à Porrentruy, voir l'étude de Y. Muhlemann, *Association des Amis du Cabinet des Médailles [de Lausanne]. Bulletin*, 9, 1996, p. 21-26.

30. Cf. T.D. Barnes, « The Franci before Diocletian », *Historiae Augustae Colloquium Genevense. Atti dei convegni sulla Historia Augusta*, II, Bari, 1994, p. 11-18.

31. CIL, XII, 2355 : *C(ai) Didi Secundi mil(itis) leg(ionis) II Aug(ustae) c(enturia) Mari*.

32. Cf. *Anonymus post Dionem*, fragment 6 (FGH, IV, p. 194-195 Müller) ; X. Lorient, D. Nony, *La crise de l'Empire romain, 235-285*, Paris, 1997, p. 67-68 n° 29 B.